

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 8 juillet 2022

Vacances de l'exécutif

Après un premier semestre très chargé, le Conseil municipal a tenu, ce lundi 4 juillet, sa dernière séance avant de prendre un congé de 5 semaines bien mérité. C'est en effet à partir du lundi 15 août que l'exécutif reprendra le cours de ces séances agendées toutes les deux semaines. Le Conseil municipal profite de l'occasion pour souhaiter à tous les citoyennes et citoyens un bel été ensoleillé. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Fête nationale

Les communes de Saint-Imier et de Villeret célèbreront ensemble la Fête nationale le dimanche 31 juillet prochain. Mises sur pied par l'Ecole suisse des sports de neige de Saint-Imier (ESSN), les festivités auront lieu sur la place du Marché à Saint-Imier dès 17h30. Réservez d'ores et déjà la date ! Des informations détaillées suivront, sous Saint-Imier, dans le courant du mois de juillet.

Fermeture de l'administration communale

Pendant les vacances d'été le bureau communal sera fermé du lundi 18 juillet au vendredi 5 août, réouverture le lundi 8 août selon l'horaire habituel. En cas de nécessité, il sera possible de contacter l'un des conseillers municipaux présents.

Allocations familiales communales

Le règlement fixe la date du 30 juin comme référence pour le droit à l'allocation familiale communale. Le Conseil municipal a décidé d'appliquer le principe qui est instauré depuis quelques années, à savoir, offrir deux rouleaux de 35 litres par enfant ayant moins de 18 ans le 30 juin. Cette année ce sont 166 enfants qui sont concernés, soit une allocation d'un montant de 6'640 francs. Un courrier avec un bon sera adressé début juillet à tous les ayants-droits. Attention, c'est jusqu'au 31 octobre 2022, dernier délai, qu'il sera possible de passer à l'administration communale afin d'échanger le bon !

Entretien des routes

Le Conseil municipal a validé un crédit pour mener une campagne d'entretien des routes communales. Sont concernées cette année, une petite portion des rues du Pâturage, de la Côte, des Sources, Neuve - aux deux extrémités, Jacques-René Fiechter et des Pontins - au-dessus de l'intersection avec Coin-Dessus.

Halle

Avis aux utilisateurs, la halle de gymnastique sera fermée et donc inaccessible du lundi 11 juillet au dimanche 7 août 2022 afin de permettre les travaux de nettoyage des locaux.

Bureau de Poste

Bonne nouvelle que celle transmise par La Poste. En effet, l'exécutif a été informé de la reprise de la filiale de la Poste par l'entreprise Volg, dans les locaux occupés actuellement par Chez Jean-Pierre Alimentation. Après plusieurs semaines de travaux pendant lesquelles il faudra se rendre à Saint-Imier, la filiale de la Poste ouvrira à Villeret le 24 octobre 2022. Un tout-ménage sera distribué à la mi-août, aux habitants de Villeret, pour leur apporter des précisions à ce sujet.

Analyse de l'eau

Le dernier rapport d'analyse de l'eau réalisé par RufferLab suite à notre prélèvement du 22 juin 2022 mentionne les résultats suivants. Température : 14.9°C ; Escherichia coli / germe(s)/100ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Villeret, le 4 juillet 2022

Le Conseil municipal